



Ouagadougou, le 28 juillet 2025

COMMUNIQUE

Le Gouvernement du Burkina Faso a appris avec consternation et une profonde indignation, le décès dans des circonstances obscures de notre compatriote Alain Christophe TRAORE alias Alino Faso. Selon un communiqué du Procureur de la République de Côte d'Ivoire largement relayé sur les réseaux sociaux, Alino Faso serait décédé « le jeudi 24 juillet 2025 » à « l'Ecole de gendarmerie ».

Depuis la publication hier, d'informations relatives à cette disparition tragique, le Gouvernement est resté mobilisé et attentif à l'évolution de la situation. Il relève que, jusqu'à cet instant précis, aucune notification officielle ne lui a été faite par les autorités ivoiriennes sur la mort en détention de notre compatriote. Ni la famille de Alain TRAORE, ni son avocat, ni l'Ambassade du Burkina Faso en Côte d'Ivoire n'ont été avisés sur ce qui est présenté dans le communiqué en question comme un suicide.

Le Gouvernement par le biais du ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'Extérieur a donc convoqué d'urgence la Chargée d'affaires de l'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire au Burkina Faso aux fins de s'expliquer sur le sort de notre compatriote, laquelle Chargée d'affaires a, hélas, confirmé l'effectivité du décès de Alain Christophe TRAORE alias Alino Faso.

Le Gouvernement s'étonne que le drame se soit produit dans une école de gendarmerie et dans ces circonstances alors même que le Porte-parole du Gouvernement ivoirien s'était évertué à nier les pratiques d'enlèvement forcé, d'exécution sommaire et de torture en Côte d'Ivoire, lors d'un point de presse en date du 15 janvier 2025. Toutes ses déclarations d'intention sur la transparence et le respect des Droits humains contrastent paradoxalement avec la gestion ténébreuse de ce dossier soldée par la mort plus que suspecte de notre compatriote Alain TRAORE.

Le Gouvernement s'interroge sur les motivations réelles de sa détention dans une caserne de gendarmerie plus de six (6) mois après son interpellation et sans procès. Il rejette avec force et vigueur la thèse du suicide actuellement avancée par les autorités judiciaires ivoiriennes qui ont

brillé par une complaisance coupable face à l'arbitraire et au déni de justice dont a été victime Alino Faso dans cette affaire, depuis son interpellation le 10 janvier 2025.

Le Gouvernement condamne fermement cette disparition assimilable à un assassinat crapuleux. Il s'indigne de cette tentative manifeste de tronquer les faits. En effet, alors que le décès aurait été constaté le jeudi 24 juillet, il a fallu 72 heures pour que l'information soit portée dans l'espace public sur la foi d'un communiqué du Procureur de la République près le Tribunal de première instance d'Abidjan dont l'authenticité était difficile à établir.

Le Gouvernement exige des autorités ivoiriennes le rapatriement sans délai du corps de notre compatriote Alain TRAORE pour des obsèques dignes et honorables.

Il est sensible à la vague de condamnation et de réprobation soulevée par l'annonce brutale de sa mort dans des conditions qui rappellent les mœurs barbares et sinistres d'un autre âge. Il comprend toute l'émotion que cela suscite au regard de la dimension de l'homme et de son engagement en faveur des causes humanistes, mais invite au calme et à la retenue.

Le Gouvernement interpelle les autorités ivoiriennes sur l'exigence de vérité et de justice pour Alain Christophe TRAORE dont la mort tragique laisse une famille endeuillée dans une douleur incommensurable et des millions de nos compatriotes révoltés et sans voix, au regard de l'engagement citoyen de l'homme.

Le Gouvernement rassure qu'il reste saisi de ce dossier sur la détention et la mort de notre compatriote et appelle l'Etat de Côte d'Ivoire ainsi que le Gouvernement ivoirien à une transparence totale dans la gestion de cette affaire.

Le Gouvernement reste engagé au suivi de ce dossier jusqu'à la manifestation totale de la vérité. Il salue la mémoire d'un homme de bonne volonté qui a vécu utile pour son prochain et qui a trouvé dans l'altruisme toute sa raison de vivre et de mourir afin de bâtir un monde plus fraternel.

La mort de Alino Faso ne restera pas impunie.



www.sig.gov.bf/

